

COMMISSION
CHARGÉE DE L'INSCRIPTION
DE FEMMES SCIENTIFIQUES
SUR LA TOUR EIFFEL

RAPPORT RÉALISÉ
POUR LA MAIRE DE PARIS
ET LES ÉLU.ES DE LA VILLE DE PARIS

SEPTEMBRE 2025

Sommaire

COMPOSITION ET OBJECTIFS DE LA COMMISSION	4
ORIENTATIONS DE LA COMMISSION	6
1. Préambule.	6
LUTTER CONTRE L'INVISIBILISATION DES FEMMES DANS LA RECHERCHE ET LES CARRIERES SCIENTIFIQUES PAR UN PROJET EMBLEMATIQUE ET EXEMPLAIRE	11
1. Rendre aux femmes scientifiques la place qui est la leur.	11
2. Poursuivre la volonté de Gustave Eiffel.	13
RECOMMANDATIONS	15
1. Inscrire l'ensemble du projet dans le respect des exigences patrimoniales du monument et des choix historiques de Gustave Eiffel.	15
2. Ajouter en surplomb de la frise des 72 savants une deuxième frise de 72 noms de femmes scientifiques au 1 ^{er} étage.	15
3. Conserver le principe esthétique et patrimonial de la frise des 72 savants pour la réalisation de la frise des 72 femmes scientifiques.	16
4. Retenir des critères de sélection identiques à ceux qui ont originellement déterminé la composition de la liste des 72 savants, tout en recherchant un caractère contemporain pour conférer un sens actuel à ce projet.	17
5. Confier à l'association Femmes & Sciences le soin d'organiser la collecte d'une liste de noms de femmes scientifiques répondant aux critères préconisés ci-dessus (point 4), auprès des institutions et des associations spécialisées.	18
6. Accompagner la réalisation de la nouvelle frise de projets de médiation culturelle, de manière à faire participer activement le grand public et les plus jeunes générations dans l'accueil de ce nouveau projet patrimonial.	19

COMPOSITION ET OBJECTIFS DE LA COMMISSION

MEMBRES DE LA COMMISSION

Isabelle VAUGLIN (Co-présidente de la Commission)

Astrophysicienne et vice-présidente de l'association Femmes & Sciences

Jean-François MARTINS (Co-président de la Commission)

Président de la Société d'Exploitation de la tour Eiffel

Olivier BERTHELOT-EIFFEL

Président de l'Association des Descendants de Gustave Eiffel

Jacqueline BLOCH

Physicienne, Membre de l'Académie des Sciences

Michel CARMONA

Historien, spécialiste de la tour Eiffel

Françoise COMBES

Astrophysicienne, Présidente de l'Académie des Sciences

Marie-Hélène DIDIER

Conservatrice générale du patrimoine, conservatrice des monuments historiques de la DRAC Ile de France

Pierre-Antoine GATIER

Architecte en chef des Monuments Historiques en charge de la tour Eiffel

Aurélié FILIPPETTI

Directrice des Affaires Culturelles de la Ville de Paris

Jean-François LEGARET

Président de la Commission du Vieux Paris

Bertrand LEMOINE

Architecte, ingénieur et historien, spécialiste de la tour Eiffel

Béatrice MARTICORENA

Climatologue, Co-présidente du Comité Parité Egalité du CNRS

Valérie MASSON-DELMOTTE

Climatologue, Directrice de recherche au CEA, Co-présidente du groupe n°1 du GIEC de 2015 à 2023

Frédéric MASVIEL

Chef de l'unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Paris à la DRAC Ile de France, Architecte des Bâtiments de France en charge du 7ème arrondissement

Michelle PERROT

Historienne spécialiste de l'histoire des femmes

La Commission est composée de 15 membres experts dans trois domaines différents autour des sciences et de la tour Eiffel :

- Histoire de la tour Eiffel,
- Patrimoine et culture,
- Histoire et sociologie de la place des femmes en sciences.

Cette composition est représentative de l'ensemble des thèmes et enjeux devant être abordés pour venir étayer des recommandations fondées sur le consensus.

ORIENTATIONS DE LA COMMISSION

1. PRÉAMBULE

Image mondiale de Paris autant que de la France, la tour Eiffel a transcendé ses fonctions initiales pour revêtir ses habits statutaires et symboliques, devenant tour à tour égérie du génie français, de la liberté, de la communion du peuple français comme de ses douleurs.

Mais derrière cette incontestable dimension monumentale contemporaine, la tour Eiffel puise toute son histoire et son existence même dans la grande tradition des sciences et des techniques. Fille de l'Exposition universelle de 1889 et de son ambition de progrès scientifique et technique, elle a vu le jour dans l'effervescence intellectuelle de ces manifestations d'exception.

Les expositions universelles de la fin du XIX^e siècle constituaient, en effet, de véritables laboratoires à ciel ouvert où le grand public découvrait les innovations les plus révolutionnaires de l'époque, transformant Paris en vitrine mondiale du progrès technique et en théâtre des merveilles de la modernité.

C'est comme apothéose de cette exposition de 1889, mais surtout de ce siècle de foi dans le progrès humain par les sciences, que la tour Eiffel est née : véritable hymne « au génie humain », aux scientifiques, aux ingénieurs et aux inventeurs qui façonnaient l'avenir.

Cette fonction d'hommage aux sciences est pleinement portée par Gustave Eiffel qui dès 1889 fera inscrire sur le pourtour du premier étage de la Tour les noms de 72 scientifiques et ingénieurs français. Cette décision s'inscrit dans une double perspective, à la fois symbolique pour célébrer un siècle de science française, de la Révolution (1789) à l'inauguration de la Tour (1889), mais aussi stratégique, puisqu'il s'agit également de légitimer symboliquement et scientifiquement la Tour face aux nombreuses critiques dont elle fait l'objet.

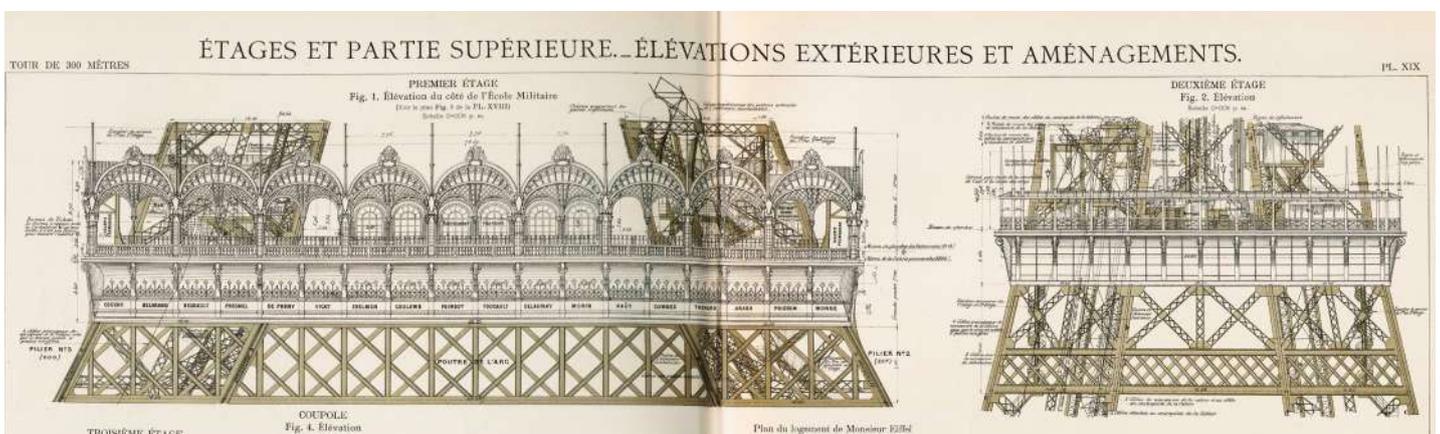


Planche 19 – La Tour de 300 mètres – Gustave Eiffel

Extrait du discours de Gustave Eiffel discours du 20 février 1889 devant la Société centrale du Travail professionnel.

« Pour exprimer d'une manière frappante que le monument que j'élève sera placé sous l'invocation de la Science, j'ai décidé d'inscrire en lettres d'or sur la grande frise du premier étage et à la place d'honneur, les noms des plus grands savants qui ont honoré la France depuis 1789 jusqu'à nos jours. »



Si les modalités précises de sélection des 72 savants ne sont a priori pas connues, on peut néanmoins reconnaître des critères récurrents: scientifiques de nationalité française, spécialistes de disciplines variées allant des sciences fondamentales aux sciences appliquées, et ayant eu une contribution significative aux sciences ou à l'ingénierie entre 1789 et 1889, décédés – à deux exceptions près - avant l'inauguration et dont les noms ne dépassaient pas douze lettres (contrainte technique liée à la taille de la niche).

1889 / 2023 - Face sud-est côté Champs de Mars

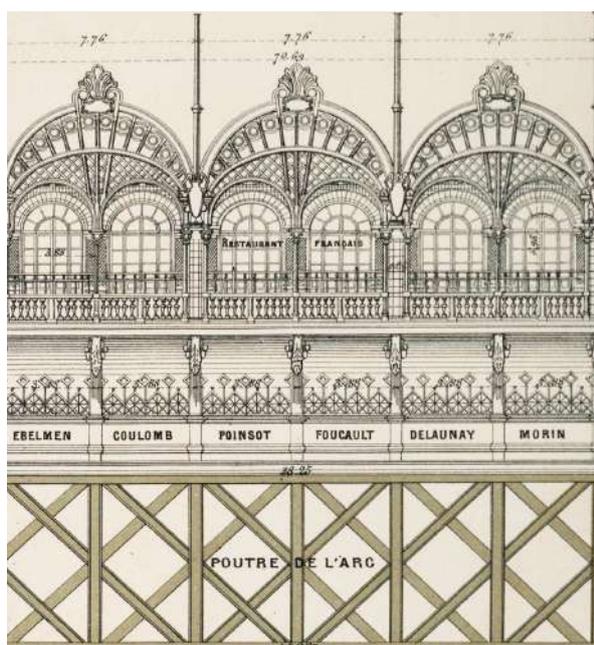


Planche 19 – La Tour de 300 mètres – Gustave Eiffel

Photographie © 11h45, 2023.



Exhibit buildings and grounds seen through the lower part of the Eiffel Tower, Paris Exposition, 1889 Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis.



Prise de vue drone, Dronotec, 2023.

Les noms ont été peints en 1889 en lettres d'or de 60 cm de haut de manière à pouvoir être lus de loin, notamment depuis le parvis. Lors d'une campagne de peinture du début du XX^e siècle, ces noms ont été recouverts. Ils ont ainsi disparu pendant plusieurs décennies avant d'être réinstallés à nouveau en lettres relief pour le centenaire de la Tour en 1989. Récemment, lors d'une campagne de peinture, ils ont été entièrement rénovés et repeints en doré.



*La frise des grands hommes - 1889
Les noms sont peints au pochoir en lettres dorées sur les tôles des masques.*

Malgré la reconnaissance de l'époque pour les travaux de certaines femmes scientifiques de renom (on pense ainsi à Sophie Germain pour les mathématiques ou Emilie du Chatelet pour les mathématiques et la physique), aucune femme n'a été retenue pour intégrer cette liste. Ce choix n'a pas été commenté par les contemporains de Gustave Eiffel.

L'histoire de la tour Eiffel restera profondément marquée par sa vocation scientifique. Bien au-delà de sa prouesse architecturale, c'est grâce aux multiples expérimentations menées sur la météorologie, la physique de l'atmosphère ou encore la transmission radio – véritables avancées pour leur époque – que la Tour a su prouver son utilité et justifier son maintien après la fin de la première concession accordée à Gustave Eiffel. Ce sont encore aujourd'hui des fonctions scientifiques et techniques qui animent une partie de la tour Eiffel avec ses antennes de radiodiffusion ou ses moyens d'ascension uniques au monde.

Fidèle à cette histoire et par une communication en date du 25 mars 2025, la Maire de Paris a fait part de son souhait que la Ville de Paris, à travers la tour Eiffel, puisse contribuer à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans les sciences, en donnant à ces dernières, une place d'honneur sur la tour Eiffel. L'absence de représentation ou la sous-représentation des parcours inspirants de femmes en sciences et technologies est un frein au choix de parcours scientifiques et technologiques des jeunes femmes, enjeu de société majeur. Le projet prévoit de venir inscrire les noms de femmes scientifiques sur le monument, à l'image de la « Frise des 72 savants » qui figure depuis 1889 sur les tôles d'acier formant le masque du 1^{er} étage.



Projection de l'ajout d'une frise de femmes scientifiques sur le masque du premier étage – détail.

*© Agence Pierre-Antoine Gatier, 2025, Insertion de la frise des grandes femmes,
d'après photographie © 11h45, 2023.*

La Maire de Paris a ainsi chargé une commission d'experts de réfléchir aux conditions de réalisation de ce projet, tant du point de vue patrimonial et esthétique pour ce qui concerne l'inscription de noms de scientifiques sur la Tour, que du point de vue des modalités et des critères de sélection desdites scientifiques émérites qui seront choisies pour figurer sur le monument.

Afin d'assurer le succès de cette consultation, la Maire de Paris a souhaité nous réunir, sous la co-présidence de Mme Isabelle Vauglin et de M. Jean-François Martins, pour rédiger un rapport présentant nos orientations et recommandations. Ce document sera versé au dossier de demande de permis de construire.

Dans cette perspective, notre commission s'est réunie à 8 reprises, les 26 mai, 6 juin, 13 juin, 20 juin, 27 juin, 4 juillet, 11 juillet et 29 août 2025. Elle a pu compter sur l'expertise de ses différents membres, et de leurs contributions orales et écrites, ainsi que l'apport de la Direction technique de la Société d'exploitation de la tour Eiffel.

Nos travaux sont inscrits dans le respect des protections patrimoniales nationales qui s'appliquent à la tour Eiffel :

- monument inscrit en totalité au titre des Monuments historiques par arrêté du 24 juin 1964 (Code du Patrimoine) ;
- intégration de la tour Eiffel au sein du périmètre « Paris rives de Seine » en 1991, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en reconnaissance de sa valeur universelle exceptionnelle ;
- site classé par arrêté du 22 octobre 1956 (Code de l'Environnement) ;
- située aux abords de plusieurs monuments historiques (dans un rayon de 500 mètres).

Dans ce cadre, notre commission formule 6 recommandations afin que la tour Eiffel, dans la continuité de son auteur Gustave Eiffel qui l'avait volontairement placée « sous l'invocation de la Science », puisse accueillir une nouvelle frise de 72 femmes scientifiques.

Redonner aux femmes une place d'honneur sur la tour Eiffel permettrait enfin de célébrer la contribution des femmes aux Sciences, hier et aujourd'hui, et servirait de modèle aux générations futures.

LUTTER CONTRE L'INVISIBILISATION DES FEMMES DANS LA RECHERCHE ET LES CARRIERES SCIENTIFIQUES PAR UN PROJET EMBLEMATIQUE ET EXEMPLAIRE

1. RENDRE AUX FEMMES SCIENTIFIQUES LA PLACE QUI EST LA LEUR.

Le processus d'invisibilisation des femmes scientifiques au cours de l'histoire est aujourd'hui largement documenté. L'histoire des sciences abonde ainsi d'exemples de minimisation, voire de déni, de la contribution de femmes à la recherche et au progrès scientifiques. Trop souvent, leurs travaux ont été ignorés voire attribués à des hommes. Cet effet « Matilda », théorisé par l'historienne des sciences Margaret Rossiter dans les années 80, persiste encore.

Aujourd'hui, les statistiques mettant en avant la sous-représentation des femmes dans les domaines scientifiques sont nombreuses :

- À l'école : résultat de mécanismes de biais sociologiques, les filles qui ne connaissent pas de femmes scientifiques qui pourraient leur servir de référence, choisissent au lycée des options très différentes de celles des garçons. Ainsi, en 1^{ère}, les filles ne représentent que 36 % des élèves qui suivent les options *maths-physique/chimie*, seulement 13 % des effectifs qui suivent *maths-sciences de l'ingénieur* et 11 % des effectifs qui suivent *maths-numérique et sciences informatiques*¹. Ce phénomène a été notablement aggravé depuis la réforme du lycée de 2020.
- À l'université : dès la première année dans l'enseignement supérieur, les filières dites STEM (Sciences, Techniques, Ingénierie et mathématiques) affichent toutes un déficit marqué d'étudiantes. Les grandes écoles qui recrutent à l'issue des CPGE scientifiques ou d'une licence scientifique s'alarment du manque criant de jeunes femmes, particulièrement dans les filières maths et sciences du numérique.
- Au CNRS : l'absence de femmes dans les filières d'études STEM a des répercussions sur la non-féminisation des domaines scientifiques dans les organismes de recherche. Au CNRS par exemple, seulement 12,6 % des ingénieur.es et techniciens/techniciennes de la section *Sciences de l'ingénieur et instrumentation* sont des femmes ; elles ne sont que 19,4 % en section *informatique et calcul scientifique*. Dans le corps des chercheur.ses, la répartition est tout autant inégalitaire avec 10 % à 20 % de femmes seulement dans les sections *physique, informatique, nanotechnologie, électronique, mécanique, matériaux, maths*.

1. "Filles et garçons sur le chemin de l'égalité", MENESR 2024
<https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2024-413799>

- À l'INRIA : dans son bilan social 2022² , l'INRIA annonce avoir recruté 19 % de femmes parmi les lauréats des concours chercheurs en 2022 ; les femmes représentent 34 % de l'ensemble de l'effectif mais seulement 17 % sont directrices de recherche lorsque 60 % de femmes exercent des fonctions supports.
- Parmi les prix les plus prestigieux : médaille Fields (seulement 2 femmes honorées – Maryam Mirzakhani en 2014 et Maryna Viazovska en 2022 - pour 62 hommes), prix Nobel hors Paix et Littérature (3,9 % de femmes parmi les personnes honorées).
- En Europe et dans le monde : le manque de femmes en STEM est notable dans toute l'Europe occidentale et en Amérique du Nord. Mais la France est particulièrement à la traîne des pays européens avec une diminution de 6 % entre 2013 et 2020³ du nombre de femmes diplômées dans les métiers de la tech et du numérique alors que leur nombre a augmenté de 19 % en Europe sur la même période. Déjà très sous-représentées dans les STEM (24 % de femmes en sciences naturelles et 19 % en ingénierie et technologie au niveau européen), les femmes subissent en outre le phénomène du plafond de verre : la proportion de femmes diminue encore plus fortement dans les postes les plus élevés.

Lutter contre l'invisibilisation des femmes dans les sciences et combattre les stéréotypes de genre qui persistent dans le domaine scientifique sont les raisons d'être de ce projet.

L'ambition est de montrer la contribution historique des femmes aux sciences et aux technologies et de donner des références féminines aux jeunes filles et aux jeunes garçons pour encourager l'intérêt pour les sciences, susciter des vocations scientifiques, et lutter contre les biais de genre.

Le rééquilibrage entre la représentation des femmes et des hommes dans les carrières scientifiques est en outre crucial pour relever les défis mondiaux contemporains, dans un contexte où la place des sciences dans la société est régulièrement remise en cause. La participation de tous les talents pour trouver des solutions efficaces est aujourd'hui plus que jamais essentielle.

2. Bilan social 2022 de l'INRIA

<https://www.inria.fr/sites/default/files/202311/Livret%20de%20synthe%CC%80se%20-%20RSU%202022.pdf>

3. « Gender Scan étudiants 2024 – écoles d'ingénieurs »

CP : https://www.genderscan.org/Docs/CP_Etudiants_Ecoles_Ingenieurs_2024.pdf

2. POURSUIVRE LA VOLONTÉ DE GUSTAVE EIFFEL.

Dès lors, célébrer à nouveau des scientifiques au cœur même de la structure de fer de la tour Eiffel relève à la fois d'une fidélité à son histoire et d'une affirmation profondément actuelle et nécessaire. À sa naissance, la Tour incarnait déjà, pour la France et pour Paris, la volonté de la République d'affirmer sa capacité à relever les grands défis industriels et politiques, face aux monarchies encore présentes en Europe. Aujourd'hui, ce nouveau signal lancé depuis la tour Eiffel signifiera qu'en ce début de XXI^e siècle, marqué par des enjeux environnementaux (climat, biodiversité, polluants), sanitaires et démocratiques majeurs, Paris et la France s'appuient sur les faits et la science pour répondre aux défis de l'humanité. Ce sera aussi une déclaration forte : l'aventure scientifique qui se dresse devant nous devra respecter l'égalité entre les femmes et les hommes.

La proposition d'ajouter à la frise des savants, sans la modifier, une frise de femmes scientifiques, vient ainsi enrichir le projet initial de Gustave Eiffel de rendre hommage au progrès scientifique et technique à travers la tour Eiffel. Elle renforce la fonction symbolique et le caractère universel du monument.



Considérant l'ensemble de ces éléments historiques, scientifiques et culturels, notre commission formule des recommandations pour répondre à la demande de la Maire de Paris, tout en respectant les sensibilités et la diversité des enjeux patrimoniaux intimement liés à la tour Eiffel.

Les recommandations qui suivent reposent sur les principes suivants :

- L'inscription de ce projet dans la volonté initiale de Gustave Eiffel de rendre hommage aux sciences et techniques à travers son monument ;
- L'absence de jugement ou d'appréciation sur la frise des savants actuelle, qui demeure telle quelle, en tant qu'élément essentiel et identitaire du monument ;
- L'importance cruciale accordée aujourd'hui à l'égalité des représentations dans la société, ainsi qu'à la valorisation des sciences et des scientifiques pour les enjeux du siècle à venir ;
- Le respect absolu de l'intégrité du monument, de ses inscriptions existantes et des techniques historiques utilisées pour sa construction ;
- La reconnaissance de la place symbolique de la tour Eiffel en tant que monument universel, emblème de Paris et de ses valeurs.

D'un point de vue formel, du fait de son inscription au titre des monuments historiques, tous les travaux portant sur la tour Eiffel, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires, seront soumis au dépôt d'un permis de construire (Code du Patrimoine).

La décision accordant le permis ou la décision de non-opposition ne peut intervenir sans l'accord des autorités administratives suivantes : Direction régionale des affaires culturelles (conservation régionale des monuments historiques (CRMH) – Union départementale de l'architecture et du patrimoine de Paris (UDAP), services instructeurs des permis de construire de la Ville de Paris, Inspection des sites de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

La présentation d'un passage devant la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites est à envisager selon les directives de l'Inspection des Sites s'agissant d'un édifice situé dans un site classé.

Le projet sera également présenté pour avis devant la Commission du Vieux Paris.

RECOMMANDATIONS

1. INSCRIRE L'ENSEMBLE DU PROJET DANS LE RESPECT DES EXIGENCES PATRIMONIALES DU MONUMENT ET DES CHOIX HISTORIQUES DE GUSTAVE EIFFEL.

Notre commission a travaillé avec des experts historiques et du patrimoine pour documenter au mieux les choix esthétiques et patrimoniaux préconisés pour la mise en œuvre de ce projet consistant à intervenir sur un monument inscrit au titre des monuments historiques.

Il en ressort la volonté d'ajouter sur la tour Eiffel une nouvelle frise de femmes scientifiques dans le strict respect des exigences patrimoniales mais aussi des choix historiques conduits par son auteur, Gustave Eiffel.

Ainsi, la commission recommande de retenir des choix esthétiques strictement identiques à ceux de la frise des savants existante, et de définir les critères de sélection des femmes scientifiques dans la droite lignée des critères retenus à l'époque par Gustave Eiffel, dans leur acception contemporaine.

La commission veillera à ce que l'ensemble du projet soit ainsi documenté et réalisé avec précision et qualité, à toutes les étapes de sa mise en œuvre.

Pour des raisons de conservation patrimoniale, notre commission considère que la frise du 1^{er} étage existante des 72 savants, qui est le reflet d'un moment de l'histoire, ne doit pas être modifiée. Ce principe a conduit à écarter toute solution consistant à intervenir sur cette frise historique, y compris en vertu du principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

2. AJOUTER EN SURPLOMB DE LA FRISE DES 72 SAVANTS UNE DEUXIÈME FRISE DE 72 NOMS DE FEMMES SCIENTIFIQUES AU 1^{ER} ÉTAGE.

Après études de toutes les solutions techniques et patrimoniales possibles - allant du 2^e étage aux faces intérieures de la Tour - il est apparu que la solution permettant aussi bien l'analogie parfaite avec la frise actuelle que la parité recherchée des représentations et des visibilités serait d'ajouter en surplomb de la frise existante une deuxième frise.

L'équilibre entre les contributions d'hommes et de femmes aux sciences et techniques serait ainsi rétabli. Le choix de s'inscrire à proximité immédiate de la frise d'origine sans la dénaturer permettrait de respecter les choix patrimoniaux de Gustave Eiffel.

Notre commission recommande d'inscrire cette frise au même endroit que la frise des savants, à savoir en surplomb de cette dernière située sur le masque extérieur du 1^{er} étage, ce qui permettrait un traitement parfaitement identique des noms d'hommes et de femmes, tant du point de vue du nombre de noms (72), du nombre de lettres maximales de chaque nom inscrit (12), et de la visibilité de cette nouvelle frise depuis l'extérieur de la Tour.

Cette proposition présente également l'avantage de donner à voir une communauté mixte de scientifiques et experts techniques mis à l'honneur sur la Tour face à la postérité.

Cette proposition a fait l'objet d'une étude préalable de faisabilité par l'architecte en chef des monuments historiques missionné par la Société d'Exploitation de la tour Eiffel.

Les autres solutions envisagées par notre commission n'ont pas été retenues car présentant des écueils considérés comme majeurs.

- L'installation d'une frise sur le masque du 2^e étage aurait réduit, pour des raisons techniques, à la fois le nombre de noms pouvant figurer (40 noms contre 72), et la longueur des noms puisque les niches y sont plus petites (2,90 m contre 3,40 m) qu'au premier étage.
- Notre commission étant attachée à l'équilibre et à la mixité, le principe de venir ajouter un nombre paritaire de femmes et d'hommes sur la nouvelle frise a été évoqué ; néanmoins, sans venir modifier la frise des 72 savants de 1889, cela aurait contribué à avoir pour résultat un nombre cumulé disproportionné d'hommes (108) par rapport au nombre réduit de femmes (36), dévoyant le projet de son objectif premier.

3. CONSERVER LE PRINCIPE ESTHÉTIQUE ET PATRIMONIAL DE LA FRISE DES 72 SAVANTS POUR LA RÉALISATION DE LA FRISE DES 72 FEMMES SCIENTIFIQUES.

Selon un procédé identique à la frise des 72 savants actuelle, notre commission recommande d'apposer des lettres non lumineuses en tôle électrozinguée laquée et peintes en ton doré, de 60 cm de hauteur et d'épaisseur environ 5 cm, dans une typographie identique à celle utilisée pour la frise des savants actuellement sur le monument (Qorum Bold série Alfac).

Ces lettres seront fixées par tige filetée aux tôles du masque du premier étage, et seraient réparties en 18 noms par face (dans les alcôves d'une largeur de 3,40 mètres), soit 72 noms au total de 12 lettres au maximum.



La frise des savants

Notre commission recommande de procéder à la fabrication d'un prototype et à la réalisation d'un chantier test dès l'instruction de la demande de Permis de construire, pour valider la faisabilité et la qualité esthétique du projet.

4. RETENIR DES CRITÈRES DE SÉLECTION IDENTIQUES À CEUX QUI ONT ORIGINELLEMENT DÉTERMINÉ LA COMPOSITION DE LA LISTE DES 72 SAVANTS, TOUT EN RECHERCHANT UN CARACTÈRE CONTEMPORAIN POUR CONFÉRER UN SENS ACTUEL À CE PROJET.

4.1 - LIMITER LE CHOIX DES NOMS AUX FEMMES EXPERTES ÉMÉRITES AYANT VÉCU « ENTRE 1789 ET NOS JOURS », AUJOURD'HUI DÉCÉDÉES, DONT LES TRAVAUX SONT CONSIDÉRÉS PAR LEURS PAIRS COMME FONDATEURS ET DÉCISIFS.

Conformément à l'esprit républicain de l'histoire de la tour Eiffel, les scientifiques mises à l'honneur sur la tour Eiffel devraient avoir vécu après 1789 et être décédées.

S'agissant d'un ajout contemporain, notre commission recommande d'étendre la période d'existence des femmes scientifiques qui seraient choisies jusqu'à nos jours, incluant ainsi le XX^e et le début du XXI^e siècle.

La mise en exergue de femmes scientifiques ainsi choisies renforcerait l'universalité de la Tour et l'identification des plus jeunes aux figures scientifiques honorées sur le monument.

4.2 - RECHERCHER EN PRIORITÉ UNE REPRÉSENTATION ÉQUILBRÉE DE L'ENSEMBLE DES SCIENCES FONDAMENTALES (mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences informatiques, sciences de la Terre et de l'Univers, écologie et environnement), DE FAÇON À METTRE EN ÉVIDENCE TOUT LE SPECTRE DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE.

Dans l'esprit de la liste des 72 savants, plusieurs femmes issues des sciences et techniques appliquées pourraient également être mises à l'honneur, telles que des ingénieures ou des professeures de médecine.

Certaines sciences ou technologies plus récentes, telles que la climatologie ou les sciences du numérique, pourraient également être retenues, notamment pour rechercher un équilibre contemporain de nature à favoriser les processus d'exemplarité et d'identification auprès des générations les plus jeunes.

A contrario, notre commission recommande de ne pas ouvrir cette liste aux expertes en sciences économiques et sociales afin de rester dans les mêmes thématiques que Gustave Eiffel qui n'avait pas retenu de représentants hommes dans ces matières.

4.3 - CHOISIR PRINCIPALEMENT DES FEMMES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE ET AYANT HONORÉ LA FRANCE.

La tour Eiffel est une histoire française et la France joue encore aujourd'hui un rôle actif de terre de promotion et d'accueil de la recherche scientifique.

Les femmes honorées devraient être majoritairement de nationalité française.

Attachée à l'ouverture sur le monde, notre commission recommande néanmoins d'ouvrir la sélection ponctuellement à certaines femmes scientifiques non françaises, qui auraient, par leurs études, leurs travaux ou leurs carrières, un lien démontré avec la France.

5. CONFIER À L'ASSOCIATION FEMMES & SCIENCES LE SOIN D'ORGANISER LA COLLECTE D'UNE LISTE DE NOMS DE FEMMES SCIENTIFIQUES RÉPONDANT AUX CRITÈRES PRÉCONISÉS CI-DESSUS (POINT 4), AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES.

La collecte des noms serait organisée en interaction avec les organismes de recherche (tels que le CNRS, l'INSERM, l'INRIA...) et les associations scientifiques françaises et internationales si nécessaire.

Notre commission continuerait à suivre activement le projet, et serait régulièrement informée et associée à la collecte des noms.

La liste de noms serait proposée avant la fin de l'année 2025 à la Maire de Paris après avis final de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Technologies et de l'Académie de Médecine (selon les disciplines retenues dans la liste finale).

La Maire pourrait ensuite saisir toutes les autorités compétentes - Commission du Vieux Paris, Direction régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France (CRMH – UDAP), Inspection des sites - et l'Association des Descendants de Gustave Eiffel sur la liste définitive des 72 noms de femmes scientifiques.

6. ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DE LA NOUVELLE FRISE DE PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE, DE MANIÈRE À FAIRE PARTICIPER ACTIVEMENT LE GRAND PUBLIC ET LES PLUS JEUNES GÉNÉRATIONS DANS L'ACCUEIL DE CE NOUVEAU PROJET PATRIMONIAL.

Un projet de médiation culturelle pourrait à la fois expliquer au grand public la raison d'être de ce projet et rendre visibles les contributions des 72 femmes à la recherche scientifique, tout en faisant mieux connaître l'engagement de la tour Eiffel et de son auteur pour les sciences. Les 72 savants du XIX^e siècle honorés en 1889 seraient par la même occasion remis à l'honneur.

Notre commission a notamment identifié deux types d'accompagnement pouvant être mis en œuvre :

- La réalisation d'un parcours muséographique à la tour Eiffel pour remettre en avant l'initiative de Gustave Eiffel et l'hommage de la tour Eiffel aux sciences et techniques, de l'origine jusqu'à aujourd'hui, et donner des éléments d'explication sur les scientifiques choisies pour figurer sur le monument.
- L'organisation d'un programme d'accompagnement dans les écoles, collèges et lycées pour associer les plus jeunes générations à la question de la présence des femmes dans les sciences, faire connaître les travaux scientifiques de l'ensemble des femmes et des hommes qui seront inscrits sur le monument et peut-être susciter de nouvelles vocations.

**SIMULATION DU RENDU FINAL APRÈS
RÉALISATION DE LA FRISE DES FEMMES
SCIENTIFIQUES – PROJECTION RÉALISÉE
PAR L'AGENCE PIERRE-ANTOINE GATIER**

JOLIOU-CURIE GUYOT VILLEPREUX CURIE GERMAIN LEPAUTE DU CHATELET BRES
VICAT EBELMEN COULOMB POINSOT FOUCAULT DELAUNAY MORIN HAUY

© Agence Pierre-Antoine Gatier, 2025, Insertion de la frise des grandes femmes, d'après photographie © 11h45, 2023.

